

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 77 (1932)
Heft: 12

Artikel: Considérations peut-être inactuelles sur un sujet ancien
Autor: Moulin, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Considérations peut-être inactuelles sur un sujet ancien.

Le Conseil fédéral a adopté récemment le projet du « Règlement de service » de 1932. Ce document contient, en son chiffre 185 : *Les troupes à pied défilent au pas cadencé.*

Ainsi se trouve de nouveau consacré un mouvement de drill dont la valeur, du point de vue éducatif, a toujours été contestée par la plupart des officiers de la Suisse romande et, nous le savons, par plusieurs de nos camarades alémaniques.

Il importe donc de préciser, comme introduction à l'article qu'on va lire, que le maintien du *pas cadencé* dans l'armée suisse a constamment eu des adversaires acharnés et que ce débat est ouvert depuis de nombreuses années. En parcourant les livraisons de la *Revue militaire suisse*, dont nos lecteurs savent qu'elle s'est toujours efforcée de représenter loyalement l'esprit et l'opinion des officiers romands, on constate que la question du pas cadencé figure, depuis longtemps, dans son programme de rédaction et que toutes les tentatives visant la suppression de ce néfaste et inutile procédé d'instruction germanique sont demeurées inopérantes. Ce résultat négatif, il faut l'imputer, selon nous, au manque de compréhension dont font preuve, à l'égard des troupes romandes, les autorités militaires supérieures chargées de l'instruction de notre armée.

Le maintien du pas cadencé, à l'occasion de la mise au point du nouveau règlement de service, constitue, à n'en pas douter, un *acte arbitraire* ; il révèle chez ceux qui ont estimé ne pas devoir tenir compte des opiniâtres revendications des officiers romands, un manque de psychologie qui peut avoir des conséquences néfastes pour l'esprit de nos milices, du moins dans la partie de notre pays qui a toujours considéré l'application du pas cadencé comme une insulte gratuite infligée à l'honneur individuel de notre soldat.

La *Revue militaire suisse* reprend froidement la lutte jusqu'à ce que soit rendu enfin justice à un corps d'officiers dont les efforts ont constamment tendu au meilleur rendement de leur troupe, dans l'intérêt général de la mission qu'elle pourrait être appelée, un jour, à remplir.

(Réd.)

La situation d'un officier dans une armée de milices est particulière, sinon délicate. Car il ne cesse pas d'être citoyen. En cette qualité, il peut être appelé à donner un avis public sur une question qui, dans d'autres circonstances de temps et de lieux, ne serait ni du ressort ni de la compétence d'un officier. Il lui arrivera même de se croire obligé, en vertu d'un impératif en quelque sorte civique, d'exprimer librement son opinion, dans une revue telle que celle-ci, et de prendre parti dans une controverse qui n'en est déjà plus une, puisque, en adoptant il y a quelques semaines le nouveau *Règlement de service*, le Conseil fédéral a donné raison aux partisans du *pas cadencé*. C'est pourquoi on a intitulé les notes qui vont suivre *Considérations inactuelles*. Que l'on sache bien pourtant que le terme *peut-être*, qui a été glissé dans le titre, exprime malgré tout un espoir. Si cela ne doit pas être le cas, le lecteur voudra bien l'interpréter comme il le jugera bon : il lui est permis de croire que ce *peut-être* exprimera alors quelque chose comme de l'ironie désabusée.

C'est une chose étrange que d'avoir à défendre l'armée contre les coups qu'elle se porte à elle-même. En effet, ce qu'on appelle chez nous, en vertu d'une inexplicable imprécision de terme, le *pas cadencé*, est, selon ma conviction profonde, un exercice, sinon une institution, nuisible au plus haut degré. Tout d'abord, le *pas cadencé* est malgracieux : il fait de nos soldats, à l'occasion de cette cérémonie du défilé qui doit être solennelle, il fait de nos soldats des fantoches ridicules. Or il est très dangereux que nos soldats soient ridicules : on doit au contraire faire en sorte que les bonnes gens qui se sont déplacés pour leur témoigner de la sympathie les admirent sans arrière-pensée. Avez-vous entendu rire, mais rire à gorge déployée, un public de chez nous (je parle de la Suisse romande), au spectacle d'un bataillon de recrues rentrant de grande course et défilant au *pas cadencé* devant les chefs ? Cela m'est arrivé, soit que je fusse lieutenant dans le rang, soit que je fusse spectateur. A la lettre, c'est navrant. Et n'allez pas prétendre que le mouvement n'était pas exécuté selon les canons, lois et règlements : les souvenirs que je me permets d'évoquer ici se rapportent à des recrues en fin de

période d'instruction. Faudrait-il croire, si cette objection avait le plus petit fondement, que l'enseignement du pas cadencé serait dès lors l'affaire du cours de répétition ?

D'aucuns, je le sais, invoquent la culture physique, et prétendent que le pas cadencé développe harmonieusement la musculature des jambes. J'appelle cela d'un mot un peu cruel : c'est un *alibi*. Il n'est que de consulter des médecins, des maîtres de gymnastique. Ils condamnent pour la plupart cet exercice. Et les moins déterminés, ceux qui doutent peut-être de sa nuisance, affirment qu'il est inutile. J'ai un petit dossier là-dessus, qu'à vrai dire je n'ai pas constitué moi-même, mais que l'on a mis à ma disposition.

Notre armée est, à l'exception de l'armée norvégienne, celle où les périodes d'instruction sont les plus courtes. Ne devrait-on pas, dans ces conditions, montrer une belle fois le courage de biffer de nos programmes tout ce qui constitue une perte de temps, tout ce qui ne concourt pas à faire de nos soldats des *combattants* ? Il y a vraiment, dans cette circonstance que certains d'entre nous (si ce n'est nous tous), nous nous plaignons de la brièveté de nos périodes, il y a quelque chose de comique ; voyons d'abord à couper les branches gourmandes, et commençons par supprimer le pas cadencé. Mais on n'a pas le courage de rompre avec un passé sans doute glorieux ; on n'a pas le courage de se soustraire à une certaine influence étrangère que je qualifierais froidement la plus pernicieuse qui soit. Pourquoi, en effet, partageons-nous avec l'armée allemande (formée de professionnels) le privilège de ce que, avec une certaine hypocrisie verbale, nous persistons à nommer le pas cadencé ? (J'ouvre ici une parenthèse : en français, marcher au pas cadencé, c'est tout simplement *marcher au pas*.) N'est-il pas déjà suffisant que nous restions les seuls — car en Allemagne, on en est venu récemment à organiser la section de fusiliers à trois groupes interchangeables — à conserver cette section à cinq groupes, la plus compliquée, la plus difficile à commander qui soit ? On m'a fait l'honneur de me confier le commandement d'un bataillon : chaque année, à l'occasion du cours de répétition, il m'est donné de constater, ce qui est d'ailleurs bien naturel,

et c'est le fait de toutes les armées, que l'existence même de certains problèmes est ignorée des cadres ou de la troupe. Voudrait-on que je laissasse dans l'ombre ces questions et que je calmasse ma conscience en exerçant le pas cadencé ? C'est évidemment beaucoup plus facile : voilà de nouveau mis en évidence cet *alibi* de conscience que j'ai déjà eu l'occasion de dénoncer au cours de cet article. Dirai-je toute ma pensée ? Le pas cadencé, dans notre armée, encourage une certaine nonchalance d'esprit, une propension que nous avons d'être pauvres en imagination. Défiler correctement, selon des règles d'ailleurs surannées, ce n'est pas, bien au contraire, donner la preuve d'une supérieure préparation au combat. Je dirai donc que le pas cadencé, non seulement est malgracieux et ridicule, mais que, dans une armée telle que la nôtre, où chaque minute de présence militaire vaut son pesant d'or, il est un objet de luxe, quand il n'est pas un oreiller de paresse.

Mais, m'objectera-t-on, le pas cadencé est un merveilleux moyen de dressage. — Voire, répondrai-je, et quel terme abject ! C'est bien plutôt un merveilleux moyen de démorisation. Quel but se propose, en effet, ce que l'on définit l'éducation militaire ? Celui de faire des combattants, moralement, techniquement, tactiquement parlant. En d'autres termes, et pour user du langage philosophique, l'éducation militaire est un art, cela signifie : l'ensemble des moyens mis en œuvre pour atteindre une fin. Or, le pas cadencé peut-il être considéré, en l'état actuel des circonstances, le moyen, ou l'un des moyens de faire de nos hommes des combattants ? Je ne suis pas le moins du monde en humeur de plaisanter, mais il faut pousser le raisonnement jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'absurde. Je dirai donc : est-il nécessaire, étant donné la forme de la guerre d'aujourd'hui, de la guerre de demain, *est-il nécessaire de savoir progresser sur le champ de bataille au pas cadencé* ? La preuve que je n'entends pas rire, c'est que c'était le cas autrefois, au temps de la phalange macédonienne, à l'époque des piquiers suisses, à l'âge encore, mais plus rapproché de nous, où les armes à feu étaient de petit rendement, de courtes portées, à l'âge du coude à coude, des évolutions en ordre serré, des savantes mises en ligne,

des feux collectifs... (« Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! ») On doit bien convenir que, depuis Frédéric le Grand, et à plus forte raison depuis la dernière guerre, tout cela a bien changé. Je qualifierai donc le pas cadencé de *résidu*, en ne donnant à ce terme que son sens précis, limité à l'étymologie, dépourvu de toute intention péjorative. En sorte que, ni techniquement, ni tactiquement, le pas cadencé ne se justifie. Il est beaucoup plus utile d'enseigner à nos braves gens le lancer de la grenade, par exemple, ou l'art de la fortification et du camouflage, ou la façon d'ajuster le masque contre les gaz, ou le morse, ou encore mille grandes et petites choses qui sont le *métier* du guerrier moderne. On aura plus fait, ce faisant, pour le moral de nos hommes qu'en les exerçant à un mouvement grotesque et inutile : car on leur aura donné la confiance en le savoir et le pouvoir des chefs.

Car il y a le côté moral de la question, que j'ai gardé pour la fin de cet exposé — dans lequel je prie qu'on ne voie que l'expression de l'amour que je voue à l'armée. Et je vais être franc : nous sommes les victimes d'une apparence si nous croyons avoir repris notre troupe en main par le moyen du pas cadencé. A ce moment-là, elle pourra avoir meilleure allure : soyez sûrs qu'elle ne se sera pas *donnée*. Se donner, c'est une affaire de cœur, ce n'est pas une affaire de jambe tendue. Toutes les troupes, même les mieux conduites, sont sujettes à des dépressions morales : c'est de la psychologie. Le remède est aussi du ressort de la psychologie. Cela veut dire que chef et troupe doivent communier *en humanité*, ce terme étant pris dans son sens plein et le plus noble. Je ne veux pas faire de lyrisme : mais ne dit-on pas, en langage militaire, et seulement en langage militaire, *mes hommes* ? Ce n'est pas en vertu d'un acte de contrainte matérielle, en vertu d'une mortification musculaire, que nos hommes obéiront, sur le champ de bataille, quand la nécessité sera que nous les envoyions à la mort. Mais bien plutôt parce que nous aurons fait leur conquête spirituelle. Autrement, je le dis sans hésiter, quel mérite serait celui du *chef* ? A la vérité, le pas cadencé est une recette de basse cuisine, à l'usage de médiocres cuisiniers : l'armée dont les chefs croiraient que le

pas cadencé constitue le commencement et la fin de l'éducation militaire, cette armée-là serait battue avant de se présenter devant l'ennemi. Je sais parfaitement que ce n'est pas du tout le cas chez nous ; je ne veux pas le moins du monde insinuer que les partisans du pas cadencé sont des officiers incapables de comprendre l'homme, et donc de le commander ; je n'ignore pas que pour certains, il est difficile, *sentimentalement*, de se détacher des formes d'un passé respectable. Mais ces camarades me font penser à quelqu'un qui porterait des lunettes tout en jouissant d'une excellente vue : il y aurait des chances que la vue de ce compagnon ne tarde pas à s'altérer gravement. Il en est de même de la prise naturelle qu'un chef a sur sa troupe : elle est compromise par le pas cadencé.

Il est temps de conclure. Je le fais.

Le pas cadencé, le prétendu pas cadencé est dépourvu de toute vertu éducative dans tous les domaines : celui de la culture physique comme de la culture morale, celui de la technique comme de la tactique. Le pas cadencé est un *alibi*, c'est un produit résiduel des temps révolus. Le pas cadencé démoralise et ridiculise. Le pas cadencé est, dans notre armée, plus encore que dans toutes les autres, une dépense inutile, en temps et en argent. Pour toutes ces raisons, le pas cadencé est irrationnel, grotesque, et donc malfaisant.

Je suis d'avis que le pas cadencé doit être, d'urgence, rayé des programmes d'instruction de l'armée suisse.

Major R. MOULIN.
